

## TABLE DES MATIÈRES

Préface . . . . .	IX
Avant-propos . . . . .	XI
Introduction . . . . .	XXV
CHAPITRE 1 – Les mécanismes de contrôle des activités réglementées par l'État . . . . .	1
1.1 Les pouvoirs d'inspection et de vérification. . . . .	3
1.1.1 Le pouvoir d'entrée et d'examen . . . . .	5
1.1.1.1 Sa portée et ses limites . . . . .	7
1.1.2 La demande péremptoire. . . . .	13
1.1.2.1 La demande péremptoire traditionnelle : sa portée . . . . .	13
1.1.2.1.1 Ses limites . . . . .	16
1.1.2.2 La demande péremptoire judiciaire . . . . .	18
1.1.3 Les pouvoirs prévus par la <i>Loi sur les commissions             d'enquête</i> . . . . .	22
1.1.3.1 Leur nature . . . . .	22
1.1.3.2 L'immunité. . . . .	29
1.1.4 Les commissions d'enquête . . . . .	30

1.1.4.1	Leurs fonctions . . . . .	34
1.1.4.2	Leurs limites. . . . .	37
1.1.4.2.1	Le partage des compétences . . . . .	37
1.1.4.2.2	Le respect des droits constitutionnels. . . . .	38
1.1.4.2.3	L'équité procédurale . . . . .	39
1.1.5	<i>La Loi concernant la lutte contre la corruption</i> . . . . .	43
1.1.5.1	L'objet de la loi. . . . .	43
1.1.5.2	Son champ d'application . . . . .	43
1.1.5.3	Les actes répréhensibles visés . . . . .	44
1.1.5.4	Les fonctions et pouvoirs du commissaire . . . . .	46
1.1.5.5	Les équipes d'enquête et de vérification . . . . .	49
1.1.5.6	L'unité permanente anticorruption (UPAC). . . . .	51
1.1.6	<i>La Loi sur les entreprises de services monétaires</i> . . . . .	55
1.1.6.1	Le champ d'application de la loi . . . . .	57
1.1.6.2	L'objet de la loi. . . . .	58
1.1.6.3	La délivrance du permis . . . . .	58
1.1.6.4	Les motifs de refus de la délivrance du permis . . . . .	62
1.1.6.5	Les obligations imposées aux entreprises . . . . .	69
1.1.6.6	Les fonctions et pouvoirs du ministre . . . . .	71
1.1.7	<i>La Loi sur les contrats des organismes publics</i> . . . . .	76

---

1.1.7.1	Les objectifs de la loi . . . . .	77
1.1.7.2	Les marchés publics visés. . . . .	78
1.1.7.3	Les organismes publics visés . . . . .	80
1.1.7.4	Les contrats soumis à la procédure d'appel d'offres public . . . . .	83
1.1.7.5	Les contrats pouvant être conclus de gré à gré . . . . .	84
1.1.7.6	Plaintes . . . . .	96
1.1.7.7	Inadmissibilité aux contrats publics . . . . .	97
1.1.7.8	Constitution, objets et effets du registre . .	102
1.1.7.9	Autorisation préalable à l'obtention d'un contrat public ou d'un sous-contrat public. . . . .	105
1.1.7.10	Registre des autorisations . . . . .	123
1.1.7.10.1	Surveillance des entreprises . . . . .	124
1.1.7.10.2	Pouvoirs de l'Autorité des marchés publics octroyés par la <i>Loi sur les contrats des organismes publics</i> . .	127
1.1.7.11	Pouvoirs du gouvernement et du Conseil du trésor . . . . .	132
1.1.7.12	Les infractions . . . . .	136
1.1.8	L'Autorité des marchés publics . . . . .	139
1.1.8.1	Sa mission . . . . .	140
1.1.8.2	Ses fonctions . . . . .	141
1.1.8.3	Ses pouvoirs . . . . .	143
1.1.8.3.1	Vérification et enquête . . . . .	143

1.1.8.3.2	Ordonnances . . . . .	145
1.1.8.3.3	Recommandations . . . . .	147
1.1.8.3.4	Autres pouvoirs. . . . .	150
1.1.8.4	Plaintes . . . . .	151
1.1.8.4.1	Plainte consécutive à une décision d'un organisme public . . . . .	151
1.1.8.4.2	Plainte non consécutive à une décision d'un organisme public . . . . .	152
1.1.8.5	Le traitement des plaintes . . . . .	154
1.1.8.6	Intervention . . . . .	160
1.1.8.7	Communication de renseignements à l'Autorité. . . . .	160
1.1.8.8	Résiliation de plein droit . . . . .	163
CHAPITRE 2 – L'enquête visant à déterminer la responsabilité pénale . . . . . 171		
2.1	Les pouvoirs d'enquête . . . . .	171
2.1.1	Le mandat de perquisition . . . . .	171
2.1.1.1	Sa nature et sa portée. . . . .	172
2.1.1.1.1	La saisie à vue des objets bien en vue ou « plain view » . . . . .	177
2.1.2	L'arrêt <i>Hunter c. Southam inc.</i> . . . . .	181
2.1.3	La norme des motifs raisonnables de croire. . . . .	182
2.1.3.1	Les règles relatives au contenu de la dénonciation . . . . .	186
2.1.4	Les motifs de contestation . . . . .	189

---

2.1.4.1	Le non-respect des exigences législatives . . . . .	190
2.1.4.2	L'absence ou l'insuffisance de motifs raisonnables . . . . .	190
2.1.4.3	L'exécution abusive d'un mandat de perquisition . . . . .	191
2.1.4.4	L'entiercement des choses saisies. . . . .	192
2.1.5	L'accès aux choses saisies . . . . .	193
2.1.6	La protection du secret professionnel dans un contexte de perquisition en droit criminel. . . . .	194
2.1.6.1	Le secret professionnel des non-juristes . .	198
2.1.7	Le mandat général . . . . .	208
2.1.7.1	Sa nature et sa portée. . . . .	208
2.1.7.2	Ses limites . . . . .	215
2.1.7.3	La surveillance vidéo . . . . .	218
2.1.8	L'ordonnance de communication de renseignements. . . . .	221
2.1.9	Le mandat spécial de saisie et les ordonnances ayant trait aux produits de la criminalité. . . . .	226
2.1.9.1	Le mandat spécial . . . . .	231
2.1.9.2	L'ordonnance de blocage. . . . .	232
2.1.9.3	Les ordonnances de confiscation . . . . .	234
2.1.10	L'interception de communications privées. . . . .	235
2.1.10.1	La demande d'autorisation . . . . .	247
2.1.10.2	Le contenu de l'affidavit au soutien de la demande . . . . .	248

2.1.10.3	Les conditions de délivrance de l'autorisation. . . . .	255
2.1.10.4	Le contenu et la limite de l'autorisation . . . . .	257
2.1.10.5	La contestation d'une autorisation . . . . .	257
2.1.10.5.1	Le critère de révision. . . . .	257
2.1.10.6	L'interception consensuelle ou participative . . . . .	267
2.1.10.7	Les exemptions à l'interdiction de divulgation de communications privées interceptées . . . . .	271
2.1.11	La divulgation de la preuve . . . . .	288
CHAPITRE 3	– Les privilèges. . . . .	301
3.1	Les privilèges de common law. . . . .	301
3.1.1	Le privilège avocat-client ou secret professionnel de l'avocat et du notaire . . . . .	304
3.1.1.1	Sa nature et sa portée. . . . .	304
3.1.1.2	Les exceptions et les limites du secret professionnel. . . . .	321
3.1.1.3	La renonciation . . . . .	322
3.1.1.4	L'autorisation expresse d'une disposition législative . . . . .	331
3.1.1.5	Les exceptions de common law . . . . .	333
3.1.1.5.1	L'exception relative à l'innocence de l'accusé. . . . .	333
3.1.1.5.2	L'exception relative à la sécurité publique. . . . .	340

---

3.1.1.5.3	L'exception relative aux communications de nature criminelle . . . . .	344
3.1.1.6	La durée temporelle du secret professionnel. . . . .	347
3.1.2	Le privilège relatif au litige . . . . .	348
3.1.2.1	Sa nature et sa portée. . . . .	348
3.1.2.2	Les exceptions . . . . .	351
3.1.2.3	Le « work product privilege » ou le privilège du produit du travail . . . . .	352
3.1.2.4	Sa durée . . . . .	353
3.1.3	Le privilège relatif à l'indicateur de police . . . . .	353
3.1.3.1	Sa nature et sa portée. . . . .	353
3.1.3.2	La renonciation au privilège de l'indicateur de police . . . . .	364
3.1.3.3	L'application d'un privilège analogue à des informateurs ayant communiqué des informations à des personnes qui ne sont pas des policiers . . . . .	365
3.1.3.4	L'exception au privilège de l'indicateur de police. . . . .	368
3.1.4	Le privilège de la Couronne ou l'immunité d'intérêt public de non-divulgateion . . . . .	371
3.1.4.1	En common law . . . . .	371
3.1.4.2	Les motifs d'intérêt public . . . . .	378
3.1.4.2.1	Les opérations policières et les enquêtes en cours. . . . .	378
3.1.4.2.2	Les méthodes d'enquête . . . . .	379

3.2	Le privilège de common law fondé sur les circonstances de chaque cas appelé « au cas par cas » ou privilège circonstancié . . . . .	388
3.3	Le privilège relatif aux règlements . . . . .	396
3.4	Le privilège d'intérêt commun . . . . .	404
3.4.1	Le privilège parlementaire. . . . .	409
3.5	Les privilèges d'origine législative . . . . .	423
3.5.1	Au palier fédéral . . . . .	423
3.5.1.1	L'article 37 de la <i>Loi sur la preuve au Canada</i> . . . . .	425
3.5.1.2	Les articles 38 à 38.17 L.P.C. relatifs aux relations internationales, à la défense et à la sécurité nationale. . . . .	436
3.5.1.3	Article 39 L.P.C. – L'opposition relative à un renseignement confidentiel du Conseil privé de la Reine pour le Canada . . . . .	467
3.5.1.4	Le privilège concernant la protection des sources journalistiques . . . . .	472
3.5.2	L'immunité de non-divulgence d'intérêt public ou privilège de la Couronne au palier québécois . . . . .	477
3.6	La suppression ou la modification d'un privilège par voie législative . . . . .	488
	CHAPITRE 4 – Les principaux droits constitutionnels revendiqués en matière de crimes économiques . . . . .	505
4.1	L'interprétation de la <i>Charte</i> . . . . .	505
4.2	L'article premier de la <i>Charte</i> et les critères de l'arrêt <i>Oakes</i> . . . . .	507
4.3	La présomption d'innocence. . . . .	509

---

4.4	Le droit d'être jugé dans un délai raisonnable . . . . .	511
4.5	La protection contre les traitements ou peines cruels et inusités . . . . .	515
4.6	Le droit à l'assistance d'un avocat et d'être informé de ce droit . . . . .	529
4.7	Le droit à la protection contre les fouilles, perquisitions et saisies abusives . . . . .	541
4.7.1	La notion de vie privée . . . . .	543
4.7.1.1	La dimension corporelle. . . . .	546
4.7.1.2	La dimension territoriale . . . . .	547
4.7.1.3	La dimension informationnelle . . . . .	548
4.7.2	L'attente raisonnable de vie privée . . . . .	559
4.7.3	Le caractère raisonnable d'une fouille, perquisition ou saisie. . . . .	586
4.7.3.1	Les critères de l'arrêt <i>Hunter</i> . . . . .	586
4.7.3.2	Les lois administratives et réglementaires. . . . .	587
4.7.4	L'exécution abusive d'une fouille, perquisition ou saisie. . . . .	592
4.7.5	La notion de perquisition . . . . .	593
4.7.6	La notion de fouille . . . . .	595
4.7.7	La notion de saisie . . . . .	596
4.8	La possibilité d'exclusion de la preuve . . . . .	597
4.9	Le principe interdisant l'auto-incrimination . . . . .	602
4.9.1	Le droit au silence . . . . .	611

4.9.1.1	La coexistence du droit au silence et du droit de poser des questions . . . . .	612
4.9.2	L'interdiction d'être contraint de témoigner contre soi-même . . . . .	614
4.9.3	L'interdiction à ce qu'un témoignage incriminant soit utilisé dans une autre procédure . . . . .	616
4.9.4	La protection résiduelle de l'article 7 de la <i>Charte</i> relative au principe interdisant l'auto-incrimination . . . . .	619
4.9.4.1	L'exemption de témoigner. . . . .	621
4.9.4.2	L'immunité relative à la preuve dérivée . .	622
4.9.4.2.1	Le critère du « n'eût été ». . . . .	623
4.9.4.3	L'application du principe interdisant l'auto-incrimination . . . . .	624
4.9.4.3.1	L'exercice d'un pouvoir de contrainte . . . . .	625
4.9.4.3.2	L'existence d'une relation contradictoire . . . . .	628
4.9.4.3.3	L'affaire <i>Jarvis</i> . . . . .	629
	CHAPITRE 5 – Le partage d'informations . . . . .	665
5.1	<i>La Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels</i> . . . . .	666
5.1.1	L'assujettissement . . . . .	666
5.1.2	Les renseignements personnels . . . . .	667
5.1.3	La collecte des renseignements personnels . . . . .	671
5.1.4	L'utilisation des renseignements personnels . . . . .	674

---

5.1.5	La communication de renseignements personnels . . . . .	678
5.1.6	La communication illégale de renseignements . . . . .	681
5.2	La communication de renseignements de nature fiscale. . . . .	687
5.2.1	Le secret fiscal . . . . .	687
5.2.1.1	La communication d'un renseignement fiscal avec autorisation judiciaire. . . . .	689
5.2.1.2	La communication d'un renseignement fiscal sans autorisation judiciaire. . . . .	691
5.3	La communication de renseignements à la suite d'une perquisition . . . . .	693
5.4	Le respect des droits constitutionnels dans le cadre de la communication de renseignements . . . . .	695
5.4.1	Le droit à la vie privée . . . . .	695
5.4.2	Le principe interdisant l'auto-incrimination . . . . .	698
CHAPITRE 6 – Les mesures exceptionnelles de recouvrement de nature civile . . . . .		701
6.1	<i>La Loi sur la confiscation, l'administration et l'affectation des produits et instruments d'activités illégales</i> . . . . .	701
6.1.1	Le processus de confiscation . . . . .	704
6.1.2	Le processus de confiscation administrative . . . . .	724
6.2	Le Tribunal administratif des marchés financiers . . . . .	728
6.2.1	L'ordonnance de blocage de nature civile . . . . .	731
6.2.2	L'interdiction de transiger . . . . .	733

6.3	Le recouvrement des créances en matière fiscale . . . . .	734
6.3.1	Le jugement de l'article 13 LAF . . . . .	735
6.3.2	La saisie administrative en mains tierces. . . . .	737
	Bibliographie. . . . .	741
	Table de la législation . . . . .	743
	Table de la jurisprudence . . . . .	785
	Index analytique. . . . .	811